Commune de Villereversure (Ain)

* * * *

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026
Date de convocation : 29 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi cinq juin, le Conseil municipal de Villereversure s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jordan GIRERD, Maire.
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15

Présents : Céline AZNAR, Chantal CAILLE, Pascale CALLAMAND, Jérôme CHURLET, Nicolas CLAIR, Raphaële FRISON, Lilian GUICHARD, Danielle GUILLERMIN, Jordan GIRERD, David PETITJEAN, Cécile PIERRE, Véronique ROUDET, Frédéric WALLE

Absents : Daniel GAMEIRO *(pouvoir donné à M. Jérôme CHURLET)*
Cyrille MOTTET *(pouvoir donné à M. Jordan GIRERD)*

Secrétaire de séance : Raphaële FRISON

Rapporteur : Jordan GIRERD

Objet : Finances - Subvention exceptionnelle pour l'Amicale CIS Suran

Monsieur le Maire informe que l'Amicale du CIS Suran sollicite l'attribution d'une subvention de la part de la commune de Villereversure afin de soutenir leur projet d'organiser le Rassemblement Départemental des Sapeurs-pompiers de l'Ain qui se déroulera le samedi 27 juin 2026 sur notre commune.
Cette subvention leur permettra de financer en partie les dépenses liées à cette manifestation pour :

- les animations
- la communication
- la logistique
- l'achat de matériel

M. le Maire demande au conseil de municipal d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale du CIS Suran et propose un montant de 2000€.

Il explique que le montant alloué sera déduit du montant prévu dans la délibération D260216_02 de la partie DIVERS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention, décide,

D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle de 2000€ pour soutenir la manifestation du Rassemblement Départemental des Sapeurs-pompiers de l'Ain

D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

	Le maire	La secrétaire de séance
	M. Jordan GIRERD	Mme Raphaële FRISON
Signature		